

Rapport d'activité 2012

DEAL de Mayotte

1- Moyens mis en oeuvre

ETP Etat (fin 2012) : 430

Nombre d'agents du conseil général mis à disposition (fin 2012) : 4

Bilan financier des BOP pour lesquels la DEAL est RUO

BOP & Action	crédits délégés	mandatés en 2012	% de consommation
Infrastructures et services de transport, BOP régional	3 375 000	3 061 422	91%
Routes nationales, entretien-exploitation	1 830 000	1 829 959	100%
Développement et amélioration de l'offre de logement	14 000	11 480	82%
Logement (BOP Outre-Mer)	14 830 623	14 830 623	100%
Urbanisme, Paysage, Eau et Biodiversité	1 007 899	994 730	99%
Sécurité et Circulation Routière	38 000	34 478	91%
Prévention des Risques	273 893	273 887	100%
Commissariat Général au Développement Durable	40 500	33 047	82%
Moyens généraux : fonctionnement DEAL	2 037 711	2 032 740	100%

2- Indicateurs

Habitat	
Accession sociale (logements financés dans l'année)	
Nombre de LATS	31
Locatif social (logements financés dans l'année)	
Nombre de LLTS	83
Urbanisme	
PLU	
Nombre de PLU approuvés	17
Nombre de PLU en modification	10
Nombre de PLU en révision	3
Instruction des autorisations d'urbanisme	
Nombre de demandes de permis de construire	1303
Permis de construction : nombre de décisions	1286
Nombre de refus de permis de construire	559

Délai moyen d'instruction d'un permis de construire	40
Nombre de demandes de certificat d'urbanisme	689
Nombre de demandes de permis d'aménager	11
Nombre de déclarations préalables	158
Contrôle de légalité des actes d'urbanisme	
Nombre de dossiers reçus	809
Nombre d'avis pour illégalité	164
Type d'avis rendus au titre du contrôle de légalité	
Sans demande de retrait (léger défaut de respect des règles d'implantation, de volumétrie,...)	22
Avec demande de retrait pour un enjeu de sécurité (aléas naturels, incendie/ERP...)	18
Avec demande de retrait pour une localisation (littoral, zonage PLU..)	26
Avec demande de retrait pour non respect important d'une règle d'implantation, de volumétrie...	98
Constructions publiques	
Nombre d'opérations vivantes en conduite d'opération	52
Coût total des opérations vivantes en conduite d'opération	452 M€
Nombre de classes livrées	81
Nombre d'expertise des équipements collectifs	32
Coût des opérations vivantes en expertise	92 M€
Nombre d'opérations réalisées en RHI	1
Coût des opérations de RHI réalisées	2,3 M€
Nombre de conduites d'opération en appui aux projets environnementaux	23
Coût total des projets environnementaux	28 M€
Nombre de projets environnementaux réalisés	1,75
Coût des projets environnementaux réalisés	14,5 M€
Environnement	
Risques Naturels	
Avis rendus sur dossiers code de l'environnement	42
Avis rendus sur permis de construire	274
Risques Industriels	
Nombre de dossiers reçus	7
dont nombre de dossier de demande d'autorisation	5
Nombre de dossiers d'autorisation instruits	0
Délai moyen de traitement en autorisation	-
Nombre de notification TTD	13
Nombre de visites d'inspection	15
Nombres de PV dressés	6
Police de l'eau et de l'environnement	
Nombre de dossiers reçus	61
dont nombre de dossier de demande d'autorisation	7
Nombre de dossiers d'autorisation instruits	5
Délai moyen de traitement en autorisation	187 jours
Nombre de STEP contrôlées	27
Nombres de contrôles autres IOTA :	37
- lavandières	787
Nombre de suite administratives	55
Nombres de PV dressés	7
Gouvernance et ressource en eau	
Taux d'engagement financier du PDM	60,00%

% des actions engagées en nombres	79,00%
Biodiversité	
Avis "biodiversité" rendus	42
Nombre d'actions conduites ou soutenues en faveur de la conservation des espèces de faune et de flore sauvages	2
Associations	
Nombre d'associations agréées art L141-1	4
Nombre d'associations autorisées à participer au débat	0
Routes	
Linéaire RN classé « en bon état »	67,21 km
Linéaire RD classé « en bon état »	30,77 km
Couches de roulement renouvelées sur RN en 2012 / linéaire total	15,78 km
Couches de roulement renouvelées sur RD en 2012 / linéaire total	9,25 km
Sécurité routière	
Nombre de morts sur le coup ou dans les 30 jours suivants	3
Nombre de blessés graves (+ de 24h d'hospitalisation)	25
Nombre total de victimes	271

3. Actions et faits marquants 2012

3.1 Infrastructures de transport

3.1.1 Routes

Malgré les difficultés de fin d'année, les investissements de l'Etat ont permis de maintenir un plan de charge pour les entreprises de TP notamment sur la partie chaussée sur laquelle l'essentiel des efforts portent depuis 2010.

Plusieurs opérations ont ainsi rythmé l'année 2011 avec :

- La réalisation des 1,8M€ du Contrat de Projet Etat Mayotte avec notamment la continuité du programme de réhabilitation de la RN1 entre Mamoudzou et Longoni.
- le redémarrage du pont de la Kwalé en novembre 2012 après dix mois de réparations sur les fondations profondes (8 pieux forés à 25m),
- la fin des travaux d'élargissement de la RN2 entre Coconi et Ongoujou sur 1 km,
- une intervention lourde d'entretien sur le pont Bailey de la Kwalé en fin d'année.

Le programme d'entretien préventif (0.85M€) a permis des interventions sur l'ensemble des RN avec notamment une intervention sur la RN4 entre le four à chaux et le rond-point RFO.

Dans le cadre de la nouvelle convention de mise à disposition des personnels de la DEAL pour l'entretien du réseau départemental, l'année 2012 a vu se réaliser dans le cadre du plan de relance des opérations de régénération du réseau routier départemental dans le prolongement du travail de fond entrepris avec le CG ayant abouti à un important travail de programmation pluri-annuelle : travaux de régénération sur le RD 5, RD 7a, RD1 et RD15 ainsi que sur les RD6 et 6a suite à un fort événement pluvieux en mai 2012 pour un montant de 3167 k€.

3.1.2 Ouvrages d'art

Le pont de la Kwalé, autorisé le 13 août 2010, reliant les villages de Tsoundzou 1 et Tsoundzou 2, dans la commune de Mamoudzou, a connu un ralentissement dans sa construction. En effet, la phase de réalisation des huit pieux (soit quatre par culée) d'un diamètre de 1,2m et d'une **longueur de 25 m** environ s'est terminée en début d'année 2012. Ces pieux n'ont pas été réceptionnés pour partie. Le processus de régénération de ces pieux a abouti en octobre 2012 et le chantier a pu reprendre son cours avec en point d'orgue l'assemblage des poutrelles en décembre 2012.

L'ouvrage aura les caractéristiques techniques suivantes : Tablier du type multipoutres mixte en acier béton d'une longueur de 48,37 mètres. Largeur totale de l'ouvrage : 11,00 mètres dont 7,00 m de voirie (2 x 3,50m), 1,50 m de largeur de trottoir de chaque côté et 0,50 de largeur pour les garde-corps. En parallèle, dans le cadre des mesures compensatoires, les études pour des plantations de palétuviers sur la zone de mangrove aval, avec 9 parcelles expérimentales de 200m² chacune environ ont été menées et ont permis en fin d'année 2012 de lancer le début de l'expérimentation.

Dans le cadre des visites périodiques du Centre National des Ponts de Secours (CNPS), des mesures de maintenance ont été préconisées et mises en œuvre en fin d'année avec trois interventions de nuit pour repositionner notamment les appuis du pont Bailey de La Kwalé..

3.1.3 Sécurité, contrôle des transports

3.1.3.a Gestion de crise

La DEAL a contribué à l'ensemble des réflexions menées par le SIDPC et a participé aux différents exercices organisés en 2012 avec notamment une mobilisation importante de ses services sur l'exercice cyclone.

3.1.3.b Transports terrestres

Grâce aux quatre aires de contrôles opérationnelles (Chirongui, Doujani, Dzoumogné et Majicavo), plus de 1000 véhicules ont été contrôlés en partenariat avec les forces de l'ordre, activité renforcée par l'arrivée d'un contrôleur des transports terrestres supplémentaires et un travail renforcé en interministériel grâce au CODAF.

L'accompagnement de la profession dans la mise en œuvre du droit commun (décret paquet routier de décembre 2011) se fait au quotidien dans l'objectif de professionnaliser les acteurs et de favoriser l'émergence d'entreprises en capacité de répondre aux futurs besoins en matière de transports en commun.

3.1.3.c Contrôle des véhicules

Un audit des centres de contrôles techniques de Mayotte en mars 2011 avait mis en évidence des problèmes structurels pour Mayotte : un parc de véhicule dérogatoire aux normes EURO en vigueur et un carburant trop soufré impliquant des anomalies importantes en matière de contrôle technique. Dans le cadre d'un travail interministériel et avec l'appui de la Direction Générale Énergie Climat, un accord est intervenu avec l'importateur de carburant pour une distribution d'un carburant moins soufré en fin d'année 2012 avant une régularisation complète pour 2014. Suite à l'accord des principaux constructeurs sur cette solution progressive, les véhicules importés depuis octobre 2012 répondent tous aux normes EURO 5.

Sur d'autres aspects réglementaires, la DEAL a délivré 23 attestations d'aménagement pour les véhicules transportant des personnes (36 en cours d'instruction pour 2013) et permis aux transporteurs d'obtenir pour les véhicules plus récemment importés les attestations d'aménagement des constructeurs.

La DEAL a aussi délivré 7 réceptions à titre isolé dont une complexe notamment liés à des problèmes d'importation sur les années antérieures.

3.1.3.d Education, sécurité routières

L'année 2009 avec huit tués a été le pic de l'accidentologie locale. Les années suivantes 2010 (3) et 2011 (4) et 2012 (4) ont ramené ces chiffres à un niveau plus conforme à la circulation et au réseau mahorais. Néanmoins, le développement de l'utilisation du deux-roues pour compenser le déficit de transports en commun et les embouteillages sur les entrées Sud et Nord de Mamoudzou a conduit depuis 2003 à la baisse de la proportion de véhicules légers dans Mamoudzou au profit des deux-roues (9% en 2003 contre 15% en 2010) augmentant ainsi le public fragile des deux roues et l'accidentologie dans la zone urbaine de Mamoudzou.

Des actions de communication locale prévues dans le PDASR menées sur les enjeux locaux du DGO ont notamment conduit au déploiement de la piste d'éducation routière et un ensemble de participations à des événements locaux où le stand de la sécurité routière a bien souvent été l'un des plus fréquentés. Le déploiement du simulateur deux-roues dans les lycées et la création d'un groupe

IDSR en fin d'année participe de la volonté de diffuser les messages de la sécurité routière à une population majoritairement jeune (50% de moins de 17 ans selon les chiffres INSEE 2007), utilisatrice bien souvent des deux roues et en âge d'accéder au permis de conduire.

La DEAL de Mayotte a créé au premier janvier 2011 une cellule Education Routière avec l'affectation d'un premier IPCSR à demeure, la contractualisation avec la DEAL 974 de l'appui apporté par le DPCSR de la Réunion et la création du guichet unique du permis de conduire au premier janvier 2012 avec le transfert de missions jusqu'alors dévolues à la Préfecture.

Un deuxième IPCSR est venu en décembre 2012 renforcer le dispositif afin de répondre aux besoins de la filière.

L'activité a connu 2122 premières inscriptions soit 188 demandes en moins par rapport à 2011, 2886 Examen Théorique Général (2476 par rapport à 2011) et 2667 pratiques toutes catégories (2274 en 2011).

La filière professionnelle s'est néanmoins considérablement renforcée dans l'année en quantité avec désormais 23 autos-écoles (+2 par rapport à 2011) et 34 bureaux (+2 par rapport à 2012). Reste néanmoins la question prégnante de la qualité de la formation dispensée.

Ainsi, si le taux de réussite continue de croître pour l'ETG, organisé selon la méthode dite « non francophone » avec 47,20% (contre 55,7% à la Réunion et 55% France) rattrapant année après année la courbe nationale (26,63% en 2005), certains établissements ont des résultats particulièrement faibles nuisant à la crédibilité de la filière.

Le taux de réussite en première demande au permis de conduire de la catégorie B est de 45,56 % (77,57 % toutes demandes confondues) ce qui a permis la délivrance de 1395 permis.

3.2 Equipements collectifs

L'année 2012 a été marquée par de très nombreux projets de constructions scolaires.

68 classes en préfabriqué aux collèges de Mtsangamouji, Kahani, Bandréle, Chiconi, Kaweni, Tsimkoura, Sada et Pamandzi pour un montant de travaux supérieur à 8M€. Ces constructions ont représenté pour tous les acteurs un véritable défi avec l'obligation d'ouvrir un maximum de salles avant la rentrée de septembre. Grâce à l'implication de tous il a été possible d'ouvrir ces structures et d'accueillir correctement tous les collégiens.

L'année a vu la fin des travaux sur les salles de classe au lycée de Dembéni, avec la réception de la tranche conditionnelle. Auront aussi été terminées les extensions des ateliers de Kahani et de Mtsangamouji (1M€).

Concernant les futurs grands projets de constructions neuves : les très attendus collèges de Majicavo et Kwalé. Ces opérations d'un montant supérieur à 16M€ chacune ont débuté avec le choix des architectes et la remise des premières études de projet. De même, l'opération du nouveau lycée de Kawéni, situé entre le K1 et le K2 a aussi démarré.

L'activité vis-à-vis des autres ministères a été marquée par la livraison du COD GIR pour le ministère de l'intérieur, les locaux sont occupés depuis le mois de septembre. Le greffe détaché de Sada pour le ministère de la justice a été livré au mois d'avril 2012.

3.2.1 Appui aux collectivités

L'activité vers les collectivités territoriales dans le domaine du bâtiment consiste à leur apporter appui et soutien dans la conduite de leurs projets. L'année 2012 aura notamment vu se terminer les études de

la bibliothèque de Bandré et de la MSP de Combani ; les travaux doivent débuter en 2013 dès que les financements seront assurés.

3.2.2 Lotissements communaux et opérations de RHI

Etat des opérations :

- 32 opérations vivantes à différents stades pour un coût global de 92,35 M€ (RHI + lotissements)
- 24 sont en cours pour un montant de 71,30 M€
- 5 sont bloquées pour des problèmes d'assainissement ou d'environnement pour un montant de 12,95 M€
- 3 opérations sont définitivement bloquées et seront clôturées pour un montant de 8,10 M€.

3.2.3 Opérations à forts enjeux environnementaux

Création fin 2012 d'une unité spécifique chargée d'intervenir en assistance des maîtres d'ouvrage sur les opérations aux enjeux environnementaux forts. Elle a assuré notamment la conduite d'opérations pour la réalisation des travaux de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Dzoumogné sur la commune de Bandraboua et des travaux prioritaires de gestion des eaux pluviales sur quatre secteurs concernant cinq communes (Dzaoudzi - Labattoir, Mamoudzou, M'Tsamboro, Pamandzi et Sada). Ces opérations financées par l'U.E. s'élèvent à 17 M€.

Elle assure également l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction des quatre quais de transfert d'ordures ménagères, ainsi que la réalisation des schémas directeurs des eaux pluviales des communes de Dembéné et Koungou, et apportera son appui et son expertise pour la mise en place du SIDEVAM pour 2014.

3.3 Développement durable des territoires

3.3.1 Habitat / Aménagement

14,83 M€ de crédits ont été engagés en 2012 pour :

- 83 logements locatifs très sociaux ;
- 4 opérations d'aménagement ;
- 6 opérations de RHI ;
- 49 constructions de sanitaire et 96 améliorations d'habitat dans les périmètres de RHI.

3.3.2 Logement

L'année 2012 a été marquée par la parution de l'ordonnance du 26 avril 2012 portant extension et adaptation du code de la construction et de l'habitat (CCH) à Mayotte. Cette ordonnance, issue de la départementalisation va entraîner la mise en place, dès 2013 de plusieurs dispositifs nouveaux qu'il convient d'accompagner par des textes réglementaires qui devraient paraître début 2013.

Il s'agit notamment de la mise en place du fonds de solidarité logement (FSL) , de l'élaboration d'un plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), de l'accompagnement de l'arrivée du 1% logement et du prêt à taux zéro (PTZ).

Le programme de financement de logements sociaux s'est poursuivi avec le financement en 2012 de 83 logements locatifs très sociaux portant à 328 le nombre de logements financés depuis la création de ce produit en 2008.

Les opérations de résorption de l'habitat insalubre ont également bénéficié d'une aide importante de l'État avec près de 5M€ octroyés aux communes.

3.3.3 Aménagement

Une nouvelle approche du financement des opérations d'aménagement a trouvé sa concrétisation en 2012 pour deux des opérations financées. Il s'agit d'opérations aux fonctions diversifiées présentant un bilan avec une valorisation de la vente des terrains. L'intervention de l'Etat porte sur le déficit créé notamment par le souci de limiter le coût des terrains destinés aux logements sociaux.

Par ailleurs l'innovation vient également de la procédure choisie pour leur réalisation, à savoir la concession d'aménagement qui devrait permettre de contenir les délais de réalisation.

Ces deux opérations produiront une capacité de construire 600 logements : 400 sur la Zac Hamaha à Mamoudzou et 200 dans le lotissement « Dzoumogné 3 » à Bandraboua.

3.3.4 Urbanisme / Planification

Toutes les communes sont maintenant dotées d'un PLU.

Chaque maire est devenu l'autorité compétente pour la délivrance des autorisations d'occuper le sol de sa commune. Un accompagnement a été mis en place pour leur permettre d'assurer au mieux cette nouvelle compétence.

Hormis Mamoudzou qui instruit elle-même ses dossiers, toutes les communes ont confié l'instruction des demandes à la DEAL, service de l'État mis gratuitement à disposition, conformément à la possibilité donnée par le code de l'urbanisme.

Les PLU demeurant des documents évolutifs, et pour répondre à des besoins de simplification, 6 communes ont délibéré en 2012 afin d'engager une procédure de modification de leur document. La commune de Mamoudzou y adjoint une nouvelle révision simplifiée pour répondre à une opération spécifique.

La DEAL a assuré le contrôle de légalité de l'État tout au long de ces procédures. Elle a également assuré l'interface Commune/Commissaire Enquêteur dans la programmation des enquêtes publiques. La demande d'assistance par la DEAL sur ces procédures reste très forte de la part des communes.

3.3.5 Urbanisme / Application du droit des sols

L'activité de l'unité ADS reste très soutenue en 2012. L'unité a instruit 1310 demandes de permis. Ce chiffre est légèrement en hausse par rapport à 2011 où 1275 demandes avaient été instruits par la DEAL.

Le taux de refus se situe autour de 51%. Même s'il reste encore élevé, il s'est cependant amélioré par rapport à 2011 où on avait observé un taux de 56,70 %. Les principaux motifs de refus restent toujours les mêmes à savoir le non respect des règles définies dans les règlements des plans locaux d'urbanisme (PLU). Certains refus sont également basés sur l'exposition du terrain à des aléas naturels forts. Seules des modifications des règlements des PLU permettront d'améliorer le taux de refus. A ce titre, certaines communes ont lancé en 2012 des modifications simples de leurs règlements de PLU.

Le délai moyen d'instruction technique d'une demande de permis était d'environ 50 jours (sur 90) pour une maison individuelle et de 120 jours (sur 180) pour les autres projets comme par exemple les établissements recevant du public (ERP).

S'agissant des demandes de certificat d'urbanisme (CU). La DEAL a instruit 689 CU en 2012. (552 en 2011). Ce chiffre a fortement augmenté par rapport à 2011. (25 % de plus). Sur les 689 CU instruits, on distingue 669 CU de type a (CU simple d'information) et 20 CU de type b (CU opérationnel). Pour rappel en 2011, cette distinction était de 541 CU de type a et 13 CU de type b.

La nouvelle équipe de l'unité ADS a rencontré en 2012 l'ensemble des communes en mairie. D'abord pour se faire connaître ensuite, pour leur rappeler la nécessité de respecter rigoureusement les termes de la convention de mise à disposition de la DEAL pour l'instruction des autorisations d'urbanisme en vue d'améliorer encore les échanges entre la DEAL et les communes en matière d'application du droit des sols. Ces rencontres fructueuses se sont déroulées entre septembre et novembre 2012 et ont été par

ailleurs l'occasion d'informer les communes de l'évolution législative en matière d'urbanisme et de l'entrée de Mayotte dans le droit commun à partir du 1er janvier 2013.

3.3.6 Etudes générales

La DEAL a poursuivi en 2012 sa mission de conduite d'études générales en matière d'urbanisme, d'aménagement et de déplacements pour l'État ou en assistance des collectivités :

Étude pour la mise en place des Transports Collectifs Urbains (commune de Mamoudzou) : validation du pré-programme (identifier les objectifs et contraintes du transport collectif du Grand Mamoudzou et réaliser une première analyse du mode de gestion) ;

Étude pour la mise en place des Transports Collectifs Interurbains (Conseil Général) : poursuite des réflexions ;

Ces 2 études, menées respectivement par la commune de Mamoudzou et le Conseil Général, sont en sommeil par manque de financement et absence de coordination entre les 2 projets.

Approbation du Schéma Régional d'Infrastructures et de Transports ;

Poursuite des études hydrauliques et géotechniques sur le Terre-Plein de M'Tsapéré sur la commune de Mamoudzou : les préconisations techniques à prendre devront être intégrées dans le bilan financier de la future ZAC.

3.3.7 Architecte et paysagiste conseils

L'année 2012 a conforté la mise à disposition d'un architecte et d'un paysagiste conseils de l'État à la DEAL. Leur mission porte, entre autres, sur le conseil et l'assistance aux collectivités locales dans le cadre des opérations d'aménagement, l'avis à titre d'experts sur les grands projets en cours d'étude ou de réalisation (ZAC, établissements scolaires, sites touristiques,...) quant à leur qualité architecturale et leur intégration dans leur environnement. Ils sont missionnés également pour intervenir dans le projet de rénovation urbaine de MGombani. Leur mission a également été élargie aux projets menés par les services de l'État, le rectorat (lycées et collèges), la préfecture (extension), la DAC (patrimoine), etc.

En 2012, ils ont effectués 6 missions d'une semaine tous les 2 mois environ pour un total de 33 jours.

3.3.8 Action foncière / Gestion du DPM

Durant l'année 2012 la cellule Action Foncière a pu mettre à profit la rationalisation opérée sur la chaîne d'instruction des dossiers de gestion du domaine public. La communication envers les pétitionnaires ainsi que la transparence du traitement des dossiers ont pu être améliorées. L'autonomie gagnée par les instructeurs a permis par ailleurs au chef de cellule et à son adjoint de consacrer plus de temps au volet Action Foncière.

Les événements qui ont rythmé l'activité de la cellule sont les suivants :

- Création en régie d'un logiciel de gestion des AOT ;
- Reforme de la chaîne de gestion (Utilisation des outils informatique, mise en place de -procédures concertées avec la DRFiP : France Domaine, cadastre, Recette)
- Rédaction d'un modèle type d'AOT « Agricole »
- Groupe de travail pour les possibilités d'autorisation des Camion Bar et vendeurs ambulants ;
- Délivrance d'AOT pour l'opération « mouillages » du parc marin
- Assistance à la mission de préfiguration de l'EPF
- Création d'un Atlas des terrains d'Etat Constructibles (à fiabiliser)
- Participation aux groupes de travail RUP, diagnostic territorial...

Les principaux éléments 2012 de l'activité :

3.3.8.a Action foncière

- Production d'analyses territoriales (avis sur projets de développement communaux, Atlas Etat) ;
- Avis sur projets d'aménagement (Aménagement de front de mer, Base nautique, Boulevard des Crabes, dossiers de demandes de subventions.....) ;

- Prospection foncière (Foyer de jeunes travailleurs, dépôt alimentaire, siège de la SNSM ...);
- Assistance juridique (bâtiments publics);
- Etude d'aménagement foncier sur la ZPG : Etudes au cas par cas des réserves foncières à préserver lors des cessions.

3.3.8.b Gestion du DPM

- Accueil du public :
 - Environ 1200 personnes accueillies en 2012
- Régime d'occupation temporaire :
 - nombre de dossiers instruits : 58
 - nombre d'autorisations vivantes : 1826
 - montant des redevances mises en recouvrement : 307 150 €
- Cessions de la zone des pas géométriques :
 - nombre de dossiers passés en commission : 176
 - nombre d'avis favorables délivrés : 121
- Conservation du DP :
 - 6 constats d'infraction
- Création d'outils de gestion :
 - Cartographie des demandes de cession et d'AOT
 - Création d'un logiciel de gestion des AOT

3.4 Environnement et prévention des risques

3.4.1 Chiffres clés pour 2012

- 68 dossiers réglementaires déposés au titre du code de l'environnement au guichet unique (47 déclarations loi sur l'eau, 7 autorisations loi sur l'eau, 4 notices et 3 études d'impact spécifiques, 2 déclarations ICPE et 5 autorisations ICPE)
- 42 avis « risques naturels » et « biodiversité » rendus sur différents projets d'aménagement
- 113 dossiers loi sur l'eau et études d'impact instruits
- 2 dossiers de demande d'installation de stockage des déchets inertes (ISDI) déposé en 2011 ont été autorisés en 2012
- 11 MISEEN : 7 MISEEN comité permanent, 2 MISEEN thématiques et 2 MISEEN stratégiques
- 13 demandes de transport de déchets dangereux transfrontaliers (convention de Bâle)
- 1 agrément d'association en cours d'instruction au titre de l'article L141-1 CE
- Des avis recueillis à 3 CODERST (4 dossiers loi sur l'eau et 1 dossier ICPE) et 1 CCEP
- 5 PPR en cours de validation et 5 PPR engagés
- Différentes missions d'études, de connaissance, d'inventaire, d'échantillonnage ou d'expertise, pour un montant de crédits « écologie » :
 - 1 000 081 € sur les thématiques eau et bio-diversité
 - 273 888 € sur la thématique des risques naturels
- une animation technique du CPER 2008-2013 ayant contribué à la programmation de 25 dossiers :
 - 14 M€ pour l'eau potable, concernant essentiellement le déploiement du programme d'urgence validé en 2011
 - 5.8 M€ pour l'assainissement (branchements et travaux)
 - 6.9 M€ pour les déchets (quais et études)
 - 0.43 M€ pour la thématique risque naturels
- contribution du service aux ateliers SAR, SMVR, PDR, FEDER,

3.4.2 Prévention des risques naturels

Comme les années précédentes, la démarche de mise en œuvre des plans de prévention des risques a été poursuivie avec le souci de mettre en œuvre des règles d'usage et d'occupation des sols claires en phase avec la nature des risques considérés. Ainsi la cartographie des 5 PPR de la première vague (Mamoudzou, Koungou, Sada, Dzaoudzi-Labattoir et Pamandzi) a été réajustée pour tenir compte des dernières données.

Dans le même temps et eu égard au contexte, il a été demandé à la DGPR de se prononcer sur le cadre du règlement envisagé dans ces PPR, sachant que ce document devra répondre à la problématique des risques tout en tenant compte de l'évolution inéluctable du département.

Les 5 PPR de la seconde vague (Acoua, Bandraboua, Chiconi, Dembéli et Mtzamboro) continuent à être élaborés et la cartographie des aléas a été rendue en fin d'année.

Pour le suivi et le pilotage de la Directive Inondation, les deux premières phases ont été validées : l'Evaluation Préliminaire du Risque Inondation (EPRI) et les Territoires à Risque Inondation (TRI).

Enfin, le partenariat élaboré en 2011 avec le Vice-Rectorat pour apporter une aide dans l'élaboration des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) des établissements scolaires a été poursuivi en 2012. Au total, c'est l'ensemble des collèges et lycées de Mayotte qui a été visité.

Parallèlement, la protection des zones urbanisées se poursuit avec l'élaboration de schémas directeurs de gestion des eaux pluviales dans les communes.

3.4.3 Environnement industriel et énergie

L'année 2012 a été marquée par la reprise des visites d'inspection malgré un faible effectif opérationnel (2 agents), par l'intensification de l'activité de régularisation administrative et par l'actualisation de l'inventaire des installations classées de l'île. 15 visites ont été réalisées sur sites. Parmi l'ensemble des sites contrôlés, 4 ont fait l'objet d'une visite d'inspection approfondie dont 2 carrières contrôlées sur la base de l'action nationale I.2 au titre de l'année 2012 relative aux entreprises extérieures et aux véhicules sur piste au titre du Règlement Général des Industries Extractives.

En ce qui concerne l'instruction des dossiers ICPE :

- 5 dossiers de demandes d'autorisation ont été déposés et sont en cours d'instruction,
- 17 récépissés de déclarations ont été délivrés,
- 1 arrêté de prescriptions complémentaires a été signé par le Préfet.

En terme de suivi des établissements, 1 arrêté de suppression et de fermeture a été proposé et 4 procès-verbaux ont été dressés.

Pour ce qui concerne la thématique « énergie », les travaux de création de la ligne électrique 90 kV Longoni-Kawéni ont été déclarés d'utilité publique par arrêté. Les études d'impact des postes sources associés à la ligne sont en cours d'analyse. A l'issue de la phase de consultation, l'approbation des projets sur le plan administratif et technique devrait intervenir d'ici la fin du premier semestre 2013. A noter que la demande d'extension de la centrale thermique de Longoni 2 est en cours d'instruction.

S'agissant de la thématique « déchets » :

- 3 récépissés de déclaration au titre des ICPE ont été émis,
- 13 notifications ont été délivrées pour les transferts transfrontaliers de déchets dangereux,
- 2 PV ont été dressés concernant l'interdiction du brûlage des déchets ménagers et assimilés sur les décharges.

Les démarches de fermeture et réhabilitation des décharges non autorisées ont été initiées.

3.4.4 Police de l'eau et de l'environnement

L'année 2012 a été marquée par le travail sur la réforme sur la procédure d'études d'impact avec la rédaction d'un projet d'arrêté et d'un guide pour l'évaluation environnementale des projets. La mise en œuvre de la réforme est programmée pour 2013 après la signature de l'arrêté préfectoral qui remplacera l'arrêté 157.

Un travail en MISEEN sur la convention quadripartite (Préfet, ONEMA, ONCFS et Parquet) a permis d'aboutir à sa validation avant sa signature en 2013.

L'organisation d'une matinée DEAL sur les procédures réglementaires a permis de former une vingtaine d'agents de la DEAL.

La mise en place de la démarche qualité a été initiée en 2012.

La mise en oeuvre du plan stratégique 2012 de la MISEEN a permis de :

3.4.4.a Gestion des milieux aquatiques :

- Réalisation d'une large diffusion de l'inventaire des zones humides à Mayotte (délimitation d'une surface de 5000 ha de zone fonctionnelle dont 1600 ha de joyau). 46 zones humides (polygones) correspondant à 5148 ha d'espaces de potentialité
- Contribution à la mise en place de la BDCARTHAGE qui doit validée en 2013.

3.4.4.b Assainissement des eaux usées :

- Poursuite de la préparation de la mise en oeuvre de la DERU à Mayotte : organisation d'une mission du MEDDTL/DEB qui a permis de définir les agglomérations d'assainissement de Mayotte et de fixer les échéances pour l'application de la DERU à Mayotte et de proposer des actions à mettre en place l'assainissement des eaux usées à Mayotte,
- Participation au lancement du schéma directeur d'assainissement de Mayotte lancé par la SIEAM
- Contrôle bureau des résultats d'auto-surveillance de la STEP du BAOBAB,
- Contrôle terrain de 24 STEP suivi d'un rapport transmis au gestionnaire de l'ouvrage,
- Étude pour la réalisation d'un guide à destination des porteurs de projet dans l'élaboration dans leur dossier loi sur l'eau mais aussi du service instructeur en cours d'élaboration : une réunion de comité de pilotage a été organisée,
- Renseignement pour la première fois de la base nationale « ROSEAU » (base qui permet de remonter les données au niveau européen)

3.4.4.c Gestion de la ressource en eau

- Contrôle bureau des prélèvements AEP sur la base des autorisations données,
- Régularisation administrative des prélèvements agricoles mais un gros reste à faire
- Rédaction d'un projet d'arrêté cadre validé par l'ensemble qui doit être signé rapidement,
- Étude pour la définition des volumes prélevables en cours. 2 réunions de comité de pilotage ont été organisées
- Lancement d'une étude ayant pour objectif de réaliser un diagnostic et de définir un programme d'actions sur les 5 captages AEP prioritaires (GRENELLE) AEP de Mayotte. Une réunion du comité de pilotage de lancement de l'étude a été organisée.

3.4.4.d Sécurité des biens et personnes:

- Contrôle annuel des 2 barrages de Dzoumogné et Combani
- Etude pour la mise à jour de la doctrine de gestion des eaux pluviales à Mayotte (élaboration d'un guide technique et réglementaire) en cours de réalisation. Une réunion de comité de pilotage a été organisée.

3.4.4.e Activité de contrôle,

marquée par la mise en oeuvre du plan de contrôle inter-services eau et nature (DEAL, ONEMA, ONCFS, DAAF, ARS) décliné en programme de contrôles au niveau de chaque service,

- Suivi des programmes de contrôles dans le cadre des réunions de coordinations pilotées par la DEAL (4 réunions ont été organisées en 2012).
- 14 IOTA autorisés ont été contrôlés : 11 non conformes et 2 en infraction pénale,
- 10 IOTA non autorisés ont été contrôlés tous en infraction pénale,
- 5 communes ont fait l'objet d'un contrôle de leur réseau d'eaux pluviales et notamment de leurs points de rejet suivi de rapports de visites ; toutes en infraction pénale,
- 13 contrôles d'ouvrages de prélèvement agricoles : 7 non conformes, 3 en infraction pénale,
- 2 contrôles de barrages (Combani et Dzoumogné)

- 394 contrôles de Lavandières : 787 personnes contrôlées dont 391 non conformes (Rappel à la réglementation)
- 55 suites administratives (Rapport et/ou courrier au pétitionnaire) et 7 PV dressés en 2012
 - 4 réunions de coordination des polices de l'eau et de la nature.

3.4.5 Gouvernance et gestion de la ressource en eau

Bilan mi-parcours du SDAGE

Le bilan à mi-parcours du SDAGE 2010-2015 a été validé lors de l'assemblée plénière du comité de bassin du 4 décembre 2012. Pour ce faire, la DEAL a animé 7 groupes de travail ayant mobilisé environ 60 personnes représentatifs de l'ensemble des acteurs locaux.

Élaboration du SDAGE 2016/2020

L'actuel SDAGE va être poursuivi par un nouveau SDAGE 2016/2020 pour lequel des grands enjeux ont déjà été identifiés :

- donner à tous un accès à l'eau
- garantir la qualité des eaux par la maîtrise des rejets
- garantir un environnement aquatique de qualité, garant du cadre de vie et du maintien de la biodiversité,
- protéger et valoriser le lagon, le littoral, les mangroves
- assurer une gestion cohérente de l'eau
- organiser, animer et financer les actions concourant à la politique commune de l'eau
- réduire les risques d'inondation et mouvements de terrain,
- poursuivre l'amélioration des connaissances

La mise à jour du SDAGE doit tenir compte des résultats des consultations du Public qui se déroulent du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013.

Parallèlement, le bassin de Mayotte doit mettre à jour de l'état des lieux avant décembre 2013.

Cette mise à jour est déclinée en 3 grands volets : les pressions-impacts, la caractérisation de l'état des masses d'eau et la récupération des coûts via la tarification des services d'eau.

La DEAL a initié dès 2012 la mise à jour des pressions et des impacts sur le district mahorais. Ce travail se poursuivra en 2013, pour achever la révision de l'état des lieux qui devra être validée par le comité de bassin avant décembre 2013.

3.4.5.a Suivi des Réseaux de Contrôle de Surveillance DCE de la qualité des eaux

La DEAL coordonne la mise en œuvre du réseau de contrôle de surveillance DCE de la qualité des eaux continentales (rivières et nappes souterraines), dont la mission a été confiée au BRGM sur financement ONEMA.

Les campagnes de mesures de la qualité chimique des eaux littorales ont été réalisées en 2011 et en 2012. Ce travail sera poursuivi en 2013 par le PNMM, sous la coordination de la DEAL et sur financement ONEMA.

3.4.5.b Programmation des études financées par ONEMA

La DEAL participe aux réflexions pour la mise en application de la Directive Cadre sur l'Eau, en apportant les contributions locales à l'ONEMA (évolution la réglementation, préconisations d'études ou d'actions à mettre en œuvre). Pour ce faire, la DEAL anime le secrétariat technique de Bassin, réunissant les différents acteurs de l'eau à Mayotte. Comme chaque année, les fiches études pour la programmation 2013 ont été remontées à l'ONEMA en octobre 2012.

3.4.5.c Schéma National des Données sur L'Eau

Une présentation du plan d'actions du SNDE a été faite au Secrétariat technique de Bassin en juin 2012. En relation avec l'ONEMA, l'Unité GSRE met à jour le tableau de suivi des actions.

3.4.6 Biodiversité

3.4.6.a IFRECOR

La DEAL contribue au programme IFRECOR à travers différentes actions. Elle reçoit plusieurs missions liées aux divers Thèmes d'Intérêt Transversaux (TIT) IFRECOR. Elle participe au Comité national. La ville de Mamoudzou obtient la Palme IFRECOR 2012, au titre du programme de sensibilisation « Mangroves » conduit par le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM).

3.4.6.b Atelier UICN « Espèces Invasives »

Mayotte accueille l'atelier de l'Union Internationale pour la Nature (UICN) – Outre-Mer sur la thématique des espèces invasives.

Stratégie Biodiversité

L'UICN France lance la réalisation d'une stratégie « Biodiversité » pour le développement durable à Mayotte.

Connaissance

- L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est relancé. Les listes d'espèces déterminantes, ainsi que les missions de terrain sont engagées.
- Concernant les ZNIEFF Terre, outre une importante campagne floristique, sont programmés les inventaires Champignons, Chiroptères, Amphibiens-Reptiles, Insectes... Un projet de cycle de conférence visant à valoriser l'information naturaliste est confié à l'Association Les Naturalistes de Mayotte.
- Quant aux ZNIEFF Mer, un partenariat est établi avec l'Agence des Aires Marines Protégées/Parc Naturel Marin de Mayotte en vue de mutualiser les moyens.
- Site patrimonial, le mont Choungui fait l'objet d'une étude particulière conduite par le CBNM.
- Le SINP/OLB (Système d'Information Nature et Paysages/Observatoire Local de Biodiversité) est conforté. Près de 40 dispositifs de collecte sont renseignés dans l'IDCNP (Inventaire des Dispositifs de Collecte Nature et Paysages). Pôle thématique « Flore et Habitats », le CBNM adapte la Base de données Mascarine à Mayotte, première base naturaliste en ligne sur le département.
- Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel (CSPN) se réunit en janvier.

3.4.6.c Protection et gestion des espèces

- Le Plan National d'Action (PNA Dugong), rédigé par l'ONCFS, est validé. Le PNA Tortues est lancé, avec le Parc naturel marin de Mayotte (PNMM) comme opérateur. L'ONCFS assure quelques missions de surveillance « Tortues marines ».
- Un avant-projet de PNA Héron Crabier Blanc est rédigé par le Gepomay (Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte), avec la mise en place d'actions d'urgence.
- Des suivis de la faune sont réalisés - makis, paille-en-queue, ...- avec le MNHN, Ecomar (Univ. la Réunion), le Gepomay,...
- Concernant la flore, le Plan Directeur de Conservation du Baobab malgache est décliné, avec la collaboration du CG. Le CBNM développe des collections conservatoires pour la flore. Il élabore des itinéraires techniques en vue de restauration de milieux. .
- Un projet de Stratégie Espèces végétales Exotiques Envahissantes est confié au CBNM. Dans le cadre de la SNB, est conduit un programme de lutte contre une espèce invasive, porté par le CG.

3.4.6.d Aires protégées

- La Réserve Naturelle Nationale de l'îlot M'Bouzi rédige son plan de gestion. L'avis du CNPN relatif à la surpopulation des lémuriens sur l'îlot est mis en œuvre : recherche de solutions de transfert des animaux, suivi, contraception, analyse sanitaire, ... Du fait de disparitions inexplicables de lémuriens, la population présente sur l'îlot n'est plus que de 200 individus.
- Le Parc Naturel Marin de Mayotte finalise son plan de gestion.
- Le Conservatoire du Littoral rédige un plan de gestion des îlots du Nord – Est.
- L'ONF s'installe à Mayotte ; un programme BEST évalue la richesse patrimoniale des forêts
- La mangrove fait l'objet d'un important programme de connaissance et de restauration expérimentale (Tsoundzou 1 et Boueni). Parallèlement, est conduite une synthèse des études relatives à la mangrove (stage DEAL), ainsi qu'un inventaire et une cartographie des impacts anthropiques.
- La DEAL soutient l'étude sur la capacité épuratoire de la mangrove à Malamani (2006-2013), menée par le CNRS. Egalement, elle appuie la recherche sur le recrutement des poissons en mangroves, pilotée par l'IRD.

- Les zones humides font l'objet d'une synthèse des données Avifaune, ainsi que d'un projet de plan local de zones humides.
- Les paysages sont traités dans le cadre du lancement d'un marché en vue de l'élaboration d'une stratégie paysagère.

3.4.6.e Réglementation

- Outre les procédures CITES et Dérogations Espèces Protégées, 45 avis sur dossiers d'aménagement sont émis par l'unité Biodiversité.
- Trois projets d'AMPB « Tortues marines » sont approfondis en groupe de travail, et seront repris en 2013 sous forme d'arrêté préfectoraux, en veillant à une meilleure articulation avec la gestion des sites. Des projets de liste rouge (oiseaux, flore, ...) devront permettre à terme d'actualiser les listes d'espèces protégées.

3.4.6.f Education à l'environnement

- Durant la Semaine du Développement Durable (1er au 7 avril), La DEAL a piloté une mission de l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) afin d'étudier les potentialités d'émergence d'une telle structure à Mayotte.
- Un programme de sensibilisation à la préservation de la mangrove est conduit par le CBNM dans le cadre d'un projet de replantation de palétuviers.
- La DEAL a soutenu quelques projets de sensibilisation à l'environnement (Reef Check, Associations de protection de la nature ...) dans le cadre de formation, d'aménagement exemplaire, d'exposition, ...

3.5 Fonctionnement de la DEAL

3.5.1 Ressources humaines

La DEAL compte 440 agents. Le processus d'intégration concerne 329 agents. Au 31 décembre 2012, toutes filières confondues, 97 agents ont bénéficié d'une intégration dans le corps de droit commun : 8 en catégorie A, 33 en catégorie B, 56 en catégorie C.

Il reste à intégrer 232 agents de catégorie C.

3.5.2 Formation / Concours

En 2012, la DEAL a élaboré un plan de formation local sur deux ans, 2012 et 2013. Ce document est le résultat de la synthèse des besoins collectifs des services et des besoins individuels des agents identifiés notamment lors des entretiens professionnels de formation. C'est également la poursuite des formations post-intégration ouvertes à l'ensemble des agents de la DEAL, mis en place depuis 2011.

Sur la programmation bi-annuelle s'élevant à 151 formations réparties comme suit, 78 formations des actions, soit un ratio de 52 % ont été réalisées :

- 9 formations post-intégration (management, exploitation, chorus, statistiques, etc...)
- 10 PEC (préparation par correspondance, aux épreuves écrites et orales des concours)
- 39 actions, toute nature confondue : formation qualifiante (Initiation et Perfectionnement de la langue française), prise de poste, métier, compagnonnage.
- 20 formations individuelles ajoutées en cours d'années (dépendant d'opportunités rarement connues en amont ; La participation à ces actions requiert l'accord préalable du Directeur).

754 agents ont été présents à ces formations.

3.5.3 Hygiène et sécurité

La DEAL met en œuvre les actions définies dans le document unique des risques professionnels élaboré en 2013. Le CHSCT a été créé fin 2012.

.